

Vivaldi Preludio

C'est un fond d'ancrage avec un haut pouvoir couvrant, à utiliser pour la préparation de supports en plâtre et supports non uniformes (traces de vieilles peintures, rapiécages d'enduit, etc.) avant l'application des finitions. Vivaldi Preludio permet d'uniformiser les absorptions et de créer une meilleure adhérence des successifs cycles de finition, même avec un certain épaisseur.

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Vivaldi Preludio est un fond acrylique à haut pouvoir couvrant. Idéal en intérieur pour la préparation de supports en plâtre, placoplâtre et surfaces avec traces de vieilles peintures: il ne permet pas seulement l'uniformisation des absorptions du support, mais aussi l'adhésion des finitions de la ligne Vivaldi. En extérieur, Vivaldi Preludio peut être utilisé pour la préparation des supports avant d'appliquer toutes les finitions Vivaldi sauf le badigeon de chaux **Vivaldi Capricci**, pour le quel est nécessaire l'application du fond spécifique **Vivaldi Fondo per Capricci**. Vivaldi Preludio n'est pas à utiliser sur des supports humides.

DONNÉES POUR L'APPLICATION

Avant l'application de Vivaldi Preludio vérifier que les supports soient secs, propres, sans parties qui se détachent. Dans le cas de supports très absorbants ou poudreux (plâtres farinant, vieux enduits poudreux, etc.), traiter les surfaces avec un isolant adapté. Vivaldi Preludio doit être dilué avec 5-10 % d'eau et appliqué à la brosse ou au rouleau à poil ras. Lorsque l'application d'une deuxième couche de produit est nécessaire afin d'uniformiser le support, il faut l'effectuer uniquement après le séchage complet de la première couche. Dans le cas où des grosses différences d'épaisseurs sont à rattraper, utiliser les rasant **Vivapiù Rasit** ou **Vivapiù Rasante Minerale**. Avant la réalisation des cycles de finitions, Vivaldi Preludio doit être complètement sec, même en profondeur. Effectuer ces opérations à des températures comprises entre 10° et 30°C, avec une humidité inférieure à 85%.

RENDEMENT

Le rendement change en fonction de l'absorption et de la rugosité du support. La consommation indicative est de 0,10 kg/m² par couche.

DONNÉES TECHNIQUES

Conditionnement	3 Kg et 10 Kg
Granulométrie	0,06 - 0,2 mm
Masse volumique	1,56 Kg/litre
Résidu sec en poids	66%
Résidu sec en volume	47%
Température minimum de stockage	+5°C
Temps max. de stockage avec emballage fermé	12 mois

Ces informations techniques se basent sur nos recherches et expériences. N'étant pas en mesure de contrôler les conditions d'utilisation, nous pouvons garantir uniquement la qualité du produit. Les revendeurs locaux et notre bureau Technique, sont à Votre disposition pour résoudre tout problème éventuel découlant de l'utilisation de nos produits.

LA CALCE DEL BRENTA s.r.l.
Via della Fornace, 2 - Loc. S. Croce Bigolina
35013 Cittadella - PD - Italie
Tel. +39 0499 445 004 • +39 0499 445 122
Fax +39 0499 445 589
www.vivaldicolors.com
www.lacalcedelbrenta.it
e-mail: info@lacalcedelbrenta.it



VIVALDI PRELUDIO

Revision n.5
du 07/02/2012
Imprimé le 18/03/2013
Page n. 1 / 5

FR

Fiche de Données de Sécurité

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Dénomination **VIVALDI PRELUDIO**

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Dénomination supplémentaire **Sous-couche à pouvoir couvrant élevé pour uniformiser les surfaces**

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale **La Calce del Brenta S.r.l.**
Adresse **Via Della Fornace 2**
Localité et Etat **35013 CITTADELLA (PD)**
Italia
Tél. **+39 049 9445004-9445122**
Fax **+39 049 9445589**

Courrier de la personne compétente,
personne chargée de la fiche de données de
sécurité.

melzisnc@tin.it

Adresse du Responsable

Luigi Melzi

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pour renseignements urgents s'adresser à **+39 049 9445004**
info@lacialcedelbrenta.it

2. Identification des dangers.

2.1. Classification de la substance ou du mélange.

Le produit n'est pas classé comme dangereux conformément aux dispositions des directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et/ou du Règlement (CE) 1272/2008 (CLP) (et amendements successifs).

2.2. Éléments d'étiquetage.

Pictogrammes: --

Avertissements: --

Indications de danger: --

Conseils de prudence: --

2.3. Autres dangers.

Informations non disponibles.

3. Composition/informations sur les composants.

3.1. Substances.

Informations non pertinentes.

3.2. Mélanges.

Contenu:

Identification.	Conc. %.	Classification 67/548/CEE.	Classification 1272/2008 (CLP).
-----------------	----------	----------------------------	---------------------------------

INERT			
CAS. -	50 - 100		
CE. -			
INDEX. -			



VIVALDI PRELUDIO

Revision n.5
du 07/02/2012
Imprimé le 18/03/2013
Page n. 2 / 5

FR

EAU

CAS. 7732-18-5 9 - 30

CE. 231-791-2

INDEX. -

BIOXYDE DE TITANE

CAS. 13463-67-7 9 - 30

CE. 236-675-5

INDEX. -

1,2-PROPANEDIOL

CAS. 57-55-6 1 - 5

CE. 200-338-0

INDEX. -

T+ = Très Toxique(T+), T = Toxique(T), Xn = Nocif(Xn), C = Corrosif(C), Xi = Irritant(Xi), O = Comburant(O), E = Explosif(E), F+ = Extrêmement Inflammable(F+), F = Facilement Inflammable(F), N = Dangereux pour l'Environnement(N)

Le texte complet des phrases de risque (R) et des indications de danger (H) figure à la section 16 de la fiche.

4. Premiers secours.

4.1. Description des premiers secours.

On n'a connaissance d'aucun dommage au personnel préposé à l'utilisation du produit. Toutefois, en cas de contact, inhalation ou absorption, les mesures générales suivantes prévues pour les premiers soins doivent être prises:

INHALATION: Transporter le sujet ou grand air. Si la respiration est difficile, pratiquer la respiration artificielle et consulter le médecin.

INGESTION: Consulter le médecin; ne provoquer de vomissements que si prescrit par le médecin; ne rien administrer par voie orale si le sujet a perdu connaissance.

YEUX et PEAU: laver à grande eau; si l'irritation continue, consulter le médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés.

On ne connaît pas d'épisodes ayant causé des dommages à la santé et pouvant être imputés au produit.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires.

Suivre les recommandations du médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie.

5.1. Moyens d'extinction.

MOYENS D'EXTINCTION APPROPRIÉS

Les moyens d'extinction sont les moyens traditionnels: anhydride carbonique, mousse, poudre et eau nébulisée.

MOYENS D'EXTINCTION NON APPROPRIÉS

Aucun en particulier.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange.

DANGERS DÛS À L'EXPOSITION EN CAS D'INCENDIE

Éviter de respirer les produits de combustion (oxydes de carbone, produits de pyrolyses toxiques, etc.).

5.3. Conseils aux pompiers.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Refroidir les récipients à l'aide de jets d'eau pour éviter la décomposition du produit et le dégagement de substances dangereuses pour la santé.

Veiller à toujours faire usage d'un équipement de protection anti-incendie complet. Récupérer les eaux d'extinction qui ne doivent pas être déversées dans les égouts. Éliminer l'eau contaminée utilisée pour l'extinction et les résidus de l'incendie dans le respect des normes en vigueur.

ÉQUIPEMENT

Casque de protection avec visière, vêtements ignifuges (veste et pantalons ignifuges fermés au niveau des poignets et des chevilles et serrés à la taille), gants d'intervention (anti-incendie, anti-entailles et diélectriques), un masque à pression positive avec visière couvrant tout le visage ou respirateur autonome (à protection autonome) en présence d'une grande quantité de fumée.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle.

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence.

Éliminer toute source d'ignition (cigarettes, flammes, étincelles, etc.) ou de chaleur de la zone objet de la fuite. Si le produit est solide, éviter la formation de poussières en vaporisant le produit avec de l'eau à moins de contre-indications. En présence de poussières ou de vapeur dans l'air, adopter une protection pour les voies respiratoires. Endiguer la fuite en l'absence de danger. Ne pas manipuler les récipients endommagés ni le produit écoulé sans s'être préalablement muni des dispositifs de protection appropriés. Pour les informations relatives aux risques pour l'environnement et la santé, à la protection des voies respiratoires, à la ventilation et aux dispositifs de protection individuelle, faire référence aux autres sections de la présente fiche.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement.

Éviter que le produit ne soit déversé dans les égouts, dans les eaux superficielles, dans les nappes phréatiques et dans des zones confinées.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.

Absorber le produit écoulé à l'aide d'un matériau absorbant inerte (sable, vermiculite, terre de diatomée, Kieselguhr, etc.). Récupérer la plus grande part de matériau et le déposer dans des conteneurs en vue de son élimination. Éliminer les résidus à l'aide d'un jet d'eau en l'absence de contre-indications. Prévoir une aération suffisante du lieu de la fuite. L'élimination des matériaux contaminés doit s'effectuer conformément aux



VIVALDI PRELUDIO

Revision n.5
du 07/02/2012
Imprimé le 18/03/2013
Page n. 3 / 5

FR

dispositions du point 13.

6.4. Références et autres sections.

D'éventuelles informations relatives à la protection individuelle et l'élimination figurent dans les sections 8 et 13.

7. Manipulation et stockage.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger.

Stocker dans des conteneurs fermés et étiquetés.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités.

Conditions normales de stockage sans incompatibilité particulière.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s).

Informations non disponibles.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle.

8.1. Paramètres de contrôle.

Informations non disponibles.

8.2. Contrôles de l'exposition.

Veiller au respect des mesures de sécurité communément appliquées pour la manipulation des substances chimiques.

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

Non indispensable.

PROTECTION DES YEUX

Non indispensable.

PROTECTION DES MAINS

Non indispensable.

PROTECTION DE LA PEAU

Non indispensable.

9. Propriétés physiques et chimiques.

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles.

Etat Physique		pâte
Couleur		blanc
Odeur		typique
Seuil d'odeur.		Non disponible.
pH.		9
Point de fusion ou de congélation.		Non disponible.
Point d'ébullition.		Non disponible.
Intervalle de distillat.		Non disponible.
Point d'inflammabilité.	>	61 °C.
Vitesse d'évaporation		Non disponible.
Inflammabilité de solides et gaz		Non disponible.
Limite infer.d'inflammab.		Non disponible.
Limite super.d'inflammab.		Non disponible.
limite infer.d'explosion.		Non disponible.
Limite super.d'explosion.		Non disponible.
Pression de la vapeur.		Non disponible.
Densité de la vapeur		Non disponible.
Poids speciphique.		1,500 Kg/l
Solubilité		miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau		Non disponible.
Temperat.d'auto-allumage.		Non disponible.
Température de décomposition.		Non disponible.
Viscosité		Tixotropico
Propriétés comburantes		Non disponible.

9.2. Autres informations.

VOC (Directive 1999/13/CE) :	2,32 % - 34,87	g/litre.
VOC (carbone volatil) :	0	

10. Stabilité et réactivité.

10.1. Réactivité.

Aucun danger particulier de réaction avec d'autres substances dans les conditions normales d'utilisation.

PROPANEDIOL: hygroscopique, stable en conditions normales ; aux températures élevées tend à s'oxyder et à produire propanaldéhyde et acide lactique et acétique.



VIVALDI PRELUDIO

Revision n.5
du 07/02/2012
Imprimé le 18/03/2013
Page n. 4 / 5

FR

10.2. Stabilité chimique.

Le produit est stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses.

Dans des conditions d'utilisation et de stockage normales, aucune réaction dangereuse prévisible.

PROPANEDIOL: peut réagir dangereusement au contact de: chlorures acides, agents oxydants.

10.4. Conditions à éviter.

Aucune en particulier. Respecter néanmoins les précautions d'usage applicables aux produits chimiques.

10.5. Matières incompatibles.

Informations non disponibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux.

Par décomposition thermique ou en cas d'incendie, des vapeurs potentiellement nocives pour la santé peuvent se libérer.

PROPANEDIOL: oxyde de carbine.

11. Informations toxicologiques.

On ne connaît aucun cas de dommages à la santé dus à l'exposition au produit. De toute façon il est recommandé d'agir dans le respect des règles d'hygiène industrielle.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques.

BIOXYDE DE TITANE

LD50 (Oral): > 10000 mg/kg Rat

1,2-PROPANEDIOL

LD50 (Oral): 20800 mg/kg Rat

LD50 (Dermal): 20800 mg/kg Rat

12. Informations écologiques.

A utiliser selon les bonnes pratiques de travail. Ne pas disperser le produit dans l'environnement. Si le produit atteint des cours d'eau, des égouts ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, alerter immédiatement les autorités.

12.1. Toxicité.

Informations non disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité.

Informations non disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation.

Informations non disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol.

Informations non disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB.

Informations non disponibles.

12.6. Autres effets néfastes.

Informations non disponibles.

13. Considérations relatives à l'élimination.

13.1. Méthodes de traitement des déchets.

Procéder si possible à une réutilisation. Les résidus de produit doivent être considérés comme des déchets spéciaux non dangereux.

L'élimination doit être confiée à une société agréée pour le traitement des déchets, dans le respect de la réglementation nationale et de l'éventuelle réglementation locale en vigueur.

EMBALLAGES CONTAMINÉS

Les emballages contaminés doivent être ou bien récupérés ou bien éliminés dans le respect de la réglementation nationale applicable au traitement des déchets.

14. Informations relatives au transport.

Le produit n'est pas à considérer comme dangereuse selon les dispositions courantes sur le transport routier des marchandises dangereuses (A.D.R.), sur le transport par voie ferrée (RID), maritime (IMDG Code) et par avion (IATA).

15. Informations réglementaires.



VIVALDI PRELUDIO

Revision n.5
du 07/02/2012
Imprimé le 18/03/2013
Page n. 5 / 5

FR

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.

Catégorie Seveso. Aucune.

Restrictions relatives au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII Règlement (CE) 1907/2006.
Aucune.

Substances figurant dans la Candidate List (Art. 59 REACH).
Aucune.

Substances sujettes à autorisation (Annexe XIV REACH).
Aucune.

Contrôles sanitaires.
Informations non disponibles.

D.Lgs. 152/2006 e successive modifichie

Emissioni:
TAB. D Classe 3 01,40 %
ACQUA 29,50 %

15.2. Évaluation de la sécurité chimique.

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange et les substances qu'il contient.

16. Autres informations.

BIBLIOGRAPHIE GENERALE:

1. Directive 1999/45/CE et modifications suivantes
2. Directive 67/548/CEE et modifications suivantes et adaptations (XXIX adaptation technique).
3. Règlement (CE) 1907/2006 du Parlement européen (REACH)
4. Règlement (CE) 1272/2008 du Parlement européen (CLP)
5. Règlement (CE) 790/2009 du Parlement européen (I Atp. CLP)
6. Règlement (CE) 453/2010 du Parlement européen
7. The Merck Index. Ed. 10
8. Handling Chemical Safety
9. Niosh - Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
10. INRS - Fiche Toxicologique
11. Patty - Industrial Hygiene and Toxicology
12. N.I. Sax - Dangerous properties of Industrial Materials - 7ème Ed., 1989

Note pour les usagers:

Les données contenues dans cette fiche se basent sur les connaissances dont nous disposons à la date de la dernière édition. Les usagers doivent vérifier l'exactitude et l'intégralité des informations en relation à l'utilisation spécifique du produit.

Ce document ne doit pas être interprété comme une garantie d'une propriété quelconque du produit.

Etant donné que nous n'avons aucun moyen de vérifier l'utilisation du produit, les usagers doivent respecter les lois et les dispositions courantes en matière d'hygiène et sécurité. Nous ne serons pas responsables d'utilisations incorrectes.

Modifications par rapport à la révision précédente.

Des modifications ont été apportées aux sections suivantes:

02 / 03 / 04 / 05 / 06 / 07 / 08 / 09 / 10 / 11 / 12 / 13 / 14 / 15 / 16.